BIODIVERSITÉ ET PETITE FAUNE SAUVAGE. POUR UN RENOUVEAU DE LA GESTION DE L'ESPACE AGRICOLE ET DES PRATIQUES CULTURALES.

par Jean-Louis Bernard¹

Depuis 1950, la transformation de notre agriculture s'est accompagnée d'une modification profonde de l'espace dévolu aux productions et des techniques culturales : remembrement, drainage, parcelles agrandies et adaptées aux machines, irrigation, assolements et rotations simplifiés, spécialisation des productions, diminution des prairies naturelles... D'où une réduction considérable des intervalles non cultivés enclavés dans les cultures, la disparition de beaucoup d'éléments fixes, la régression des lisières et une chute assez générale de la diversité botanique. Beaucoup de ces évolutions ont été défavorables à la petite faune et la période du gel des terres n'a pas permis, le plus souvent, d'améliorer cette situation.

En ce qui concerne la petite faune sauvage des milieux agricoles, la remise en question de l'évolution du paysage et des pratiques culturales est déjà ancienne. Pour ces dernières, il convient de distinguer leurs impacts directs ou indirects. Bien souvent, seuls les premiers sont pris en considération alors qu'en réalité, c'est l'effet indirect de certaines pratiques qui semble le plus important pour le devenir de la faune sauvage. Une priorité semble devoir être accordée au nettoyage excessif des zones non cultivées, aux travaux d'assèchement et de drainage et aux méthodes de récolte afin de minimiser leur incidence négative.

Trois éléments de progrès concourent actuellement à une amélioration de la situation de la petite faune sauvage dans l'espace agricole.

Tout d'abord, des **aménagements** nouveaux. Certains découlent des bonnes conditions agricoles et environnementales (BCAE) et conditionnent les aides. En particulier, les mesures « bandes tampons » et « maintien des éléments topographiques », la mise en place des zones non traitées (ZNT) en 2007 et les cultures intermédiaires pièges à nitrates (CIPAN) issues de la directive européenne nitrates 91/676/CEE. D'autres aménagements relèvent d'initiatives locales qui témoignent d'une sensibilité nouvelle comme les opérations de restauration ou de replantation de haies, les dispositifs financés et réalisés par les associations de chasseurs, les actions en faveur des ripisylves, des bords de champs, des jachères apicoles, etc.

Ensuite l'évolution amorcée du système productif vers l'**agriculture intégrée** qu'encourage la directive 2009/128/EC ou le référentiel dit de « haute valeur environnementale » (HVE) qui servira de base pour instaurer une certification des exploitations agricoles françaises.

Enfin, il existe un renouveau d'intérêt en faveur du **conseil d'améliorations simples** qu'il est possible d'apporter dès à présent aux méthodes de culture afin de préserver la vie animale. Encore insuffisamment connues, elles sont donc peu appliquées.

Copyright – Académie d'Agriculture de France – 2011. Séance du 30 mars.

¹ Correspondant de l'Académie d'Agriculture de France, Vice-président de l'Association française de protection des plantes.

AGRICULTURE, FORÊT ET FAUNE SAUVAGE

Pour améliorer la situation de la petite faune des milieux agricoles, des travaux de recherche demeurent nécessaires, portant notamment sur :

- une biovigilance élargie comportant des bio-indicateurs reconnus de la microfaune ;
- la mise au point de méthodes d'effarouchement ;
- la caractérisation du **profil des espèces végétales** (rôle adventice, insectes patrimoniaux, source d'auxiliaires, valeur pour les pollinisateurs, intérêt agronomique...);
 - les modèles d'aménagement qui ne favorisent pas l'explosion des prédateurs ;
 - la pratique des **semis sous couvert** pour améliorer la gestion de l'interculture.